

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 AOUT 2020 à 12H00**Date de la convocation :** 21 août 2020**Date de la convocation :** 21 août 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 Août 2020 à 12 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Rachel BOURNIER, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Serge FAYET, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau en exercice :

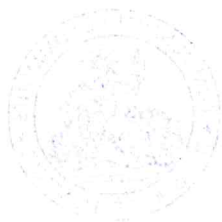
36

Membres du Bureau présents :

24

Total votants :

24



**OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT-RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) DE THIERS 2018-2023 :
DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ANAH AU TITRE DE
L'INGÉNIERIE DE SUIVI-ANIMATION 2020**

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-13 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ;

Vu la convention de l'OPAH-RU du centre ancien de Thiers n° 063-01-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose que, dans le cadre du suivi-animation de l'OPAH-RU de Thiers, une aide peut être sollicitée chaque année auprès de l'ANAH. Celle-ci est mobilisable tant sur la part fixe de l'animation faite en régie (50% du

montant HT), que sur sa part variable (prime forfaitaire par dossier, dont Habiter mieux).

Conformément aux engagements pris par l'ANAH, l'État et la Communauté de communes dans la convention OPAH-RU n°063-01-2018 signée le 12/10/2018, le plan de financement au titre de l'ingénierie de suivi-animation de l'année 2020 est le suivant :

	Dépenses HT (prorata 2020)	Recettes				
		ANAH			Auto- financement	Caisse des Dépôts et Consignations
		Part fixe	Part variable	Habiter mieux		
Régie	266 840,00 €	133 420,00 €	22 160,00 €	8 400,00 €	60 860,00 €	42 000 €
Dont chef de projet	60 000,00 €	30 000,00 €			30 000,00 €	
Total	266 840,00 €	266 840,00 €				

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** une subvention auprès de l'ANAH selon le plan de financement ci-dessus,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 24

Membres présents : 24

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

